

*extremum finem agri Larinatis*), rejetée comme *locus desperatus* par l'édition de Conway-Johnson ou celle de Jal, sur la base de considérations géographiques et historiques ; l'argument décisif de l'A. est tiré d'autres passages où apparaît la mention de l'*ager Larinas*. Le commentaire met aussi fortement l'accent sur les sources de Tite-Live, à savoir Polybe et l'annalistique moyenne ou récente, et se réfère comme il se doit aux écrivains postérieurs tels que Valère Maxime ou Plutarque. Les questions juridiques, historiques, religieuses sont minutieusement éclairées à l'aide des études des meilleurs spécialistes, comme celles de J. Champeaux pour la question de l'expiation des prodiges et du temple de la Fortune au chapitre XI. Sur le plan lexical, l'A. se sert du *Thesaurus Linguae Latinae* pour éclairer le sens des mots, se référant aussi, le cas échéant, à des études de détail, ou comparant les différentes traductions des éditions savantes. Sur le plan littéraire ou stylistique, tout en utilisant des études comme celle de J.-P. Chausserie-Laprée sur l'expression narrative (mais ignorant les monographies de J. Dangel ou R. Utard sur les discours directs et indirects), l'A. se contente plus prudemment de faire d'excellents rapprochements avec les autres livres de Tite-Live ou avec d'autres auteurs anciens (p. ex. Salluste pour le chapitre XLIX, dans lequel la mort d'Hasdrubal rappelle celle de Catilina), sans s'interdire des remarques personnelles tout en finesse. De tels parallèles sont très utiles et éclairants pour comprendre la genèse de l'écriture de Tite-Live, ses idiosyncrasies, ses répétitions, les influences qu'elle a subies ou qu'elle a exercées. L'ouvrage de F. Feraco constitue donc une importante contribution aux études liviennes, et un précieux instrument de travail pédagogique qui montre aux professeurs et aux étudiants l'indispensable complémentarité de la philologie, de l'histoire et de la littérature dans l'approche des textes antiques. – J.-E. BERNARD.

*Priapées*. Texte établi, traduit et commenté par Louis CALLEBAT. Étude métrique par Jean SOUBIRAN (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2012, 12,5 x 19, XCI + 313 p. en partie doubles, br. EUR 59, ISBN 978-2-251-01462-3.

L'introduction s'attache à Priape, figure aux multiples fonctions, apparue à l'époque hellénistique ; l'*Anthologie grecque* nous transmet trente-sept épigrammes priapées. Priape, à Rome, est un dieu protecteur, bienveillant et efficace ; son outrance sexuelle pourrait être liée aux pratiques mystérieuses ; on entre dans le domaine du dévouement par la transgression (cf. Saturnales, carnaval), inhérent à la nature humaine qui l'assume très différemment. Priape est certes le contre-exemple transgressif, mais surtout un porte-bonheur, une amulette (voir son iconographie). Il est présent chez plusieurs auteurs latins ; les *Priapées* ont une place singulière, avec l'unité thématique et formelle de leurs quatre-vingts épigrammes. Leur auteur reste inconnu, Virgile eut longtemps la cote ... L'intertextualité oriente vers Catulle, Martial, non sans obstacles d'autre nature, insurmontables. Le registre des *Priapées* est la vulgarité obscène, lexicalement riche, transgressive, on l'a dit, appréhendant la crudité du réel, à comparer avec la *simplicitas* chez Martial (XI, 20, etc.). La métrique rigoureuse relève d'une grande maîtrise ; elle est étudiée ici par J. Soubiran, avec relevés quantitatifs. Notre plus ancien ms. est d'environ 1340 et de la main de Boccace. Comment cette œuvre a-t-elle pu être « oubliée » si longtemps ? Proche de Pétrarque et des milieux humanistes d'Italie, l'auteur du *Décameron*, avant ses résolutions dévotes (vers 1360), n'avait sans doute pas les scrupules de ceux qui devaient connaître les *Priapées*, dont il serait intéressant de vérifier une influence sur son œuvre. Le ms. suivant est de 1421 seulement, la princeps de 1469 (à Rome, par Bussi, dans Virgile), suivie encore par des mss, dont le classement n'a jamais abouti à des certitudes (contaminations) ; les variantes, elles, permettent d'établir des liens de parenté, que l'A. détaille. « Les versions données par [certains] mss peuvent être celles d'incunables » (p. LXXI) ; c'était en effet courant, mais, dans l'apparat critique, je n'ai relevé que trois passages où un incunable est cité. Une lecture autoptique, parfois sur photocopie, de quatorze mss est à la base de la présente édition. L'A. intervient cinq fois (*nos*) ; la correction *nouisque*

*iunctis* (63, 18) mérite la palme. L'apparat critique, certes soigné, abonde souvent en sigles pour la même variante, car l'A. ne recourt à un sigle commun que pour l'accord de deux ou trois témoins. Le texte couvre trente-neuf pages, le commentaire deux cent quarante-huit ; ce dernier aborde les questions d'écclotique, de stylistique, etc. La traduction est soignée et a tenté avec raison de distinguer entre vulgaire et familier dans le vocabulaire (voir p. XLII, n. 144). Les titres courants, dans le commentaire, auraient pu renvoyer au n° de la priapée, plutôt qu'à la page de la présente édition. Les subdivisions de la bibliographie ne facilitent pas le développement des références abrégées (par nom d'auteur) ; un oubli : Axelson 1945 cité p. 306 et absent de la bibliographie [= *Unpoetische Wörter* ..., Lund]. Ces quelques remarques ne nuisent guère à la qualité de la présente édition. — B. STENUIT.

*Dion de Pruse dit Dion Chrysostome. Œuvres. Discours olympique ou Sur la conception première de la divinité (Or. XII). À Athènes, sur sa fuite (Or. XIII).* Texte établi, introduit et commenté par Gianluca VENTRELLA. Traduit par Thierry GRANDJEAN et Lucie THÉVENET (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2017, 12.5 x 19, 774 p. en partie doubles, br. EUR 75, ISBN 978-2-251-00616-1.

Les introductions sont très détaillées. *Or.* XII est vraisemblablement de 97 apr. J.-C., dans le contexte des campagnes daciques et des menaces sur la liberté des Gètes. Dion, lui, fait « profession de pacifisme » (p. 12). Le discours est tout à la fois un hymne aux dieux et un panégyrique de type philosophique, prononcé lors des Jeux à Olympie. Il est indissociable de la diatribe (connue indirectement), pratiquée par des prédicateurs itinérants, au sens affiné de la *communicatio*, ἀνακοίνωσις (p. 30 et n. 4). Leurs procédés sont ici patiemment relevés. L'exposé de Phidias (§ 55-83) pose la question centrale, celle de la légitimité des représentations anthropomorphiques des dieux et, finalement, de la nature des dieux. Le raisonnement tient en ceci : la poésie et l'art partent du sensible pour conduire à l'intelligible. L'A. s'attelle alors à une minutieuse recherche des sources de ce raisonnement (p. 37-62). H. Binder (1905) avait avancé Posidonius d'Apamée, seulement connu par la tradition indirecte ; un examen attentif, avec textes parallèles en colonnes et un schéma final des filiations, conclut à l'origine stoïco-aristotélicienne de la preuve cosmologique de l'existence de Dieu. La forme, contenue dans la matière, est libérée par l'artiste (Phidias) et imite une réalité idéale (théologie de l'image). *Or.* XIII : après avoir été « exilé » de Rome et de Pruse sous Domitien pour complicité de complot, Dion fut réhabilité par Nerva. Le discours est postérieur à l'exil et relit cette expérience sur le mode philosophique. Il n'est pas une consolation, mais plutôt une προλαλιά (un préambule, un excursus autobiographique), tout autant qu'une διάλεξις (conférence philosophique). Le public aimait entendre ces prédicateurs itinérants ; mettre en scène Socrate (§ 14-28) était une bonne ficelle. Dion a dû s'inspirer d'un Pseudo-Platon, le *Clitophon*, mais on doit aller en amont et trouver, entre autres, Antisthène ; l'A. aligne à nouveau en colonnes des textes parallèles. Le statut juridique de l'exilé est réexaminé (p. 529-548). Sa φυγή ne serait pas un exil, mais une fuite (inspirée par l'oracle de Delphes, § 9-10 !), d'où une condamnation par contumace, avec suspension de peine (p. 542), biens sous séquestre (sans entretien : il s'en plaint !), en fait liberté de mouvements hors du maillage de l'autorité : à lui, les zones périphériques, sous l'apparence anodine du philosophe mendiant. — La tradition manuscrite est étudiée pour chaque discours : description des mss (16 et 17 respectivement) répartis en trois classes, listes d'erreurs conjonctives, affinités entre mss. Les contaminations, c'est connu, brouillent les pistes, mais ne furent apparemment pas un obstacle aux stemmata ; ils se ressemblent (p. 78 et 553), avec quelques différences (p. 76 et s., 551). L'A. a l'heureuse idée d'exhumer des corrections, lues sur des apoglyphes de témoins très autorisés (comme UM) ; il suit le principe de corrections des erreurs banales, mais sans hypercriticisme ; de nombreuses éditions antérieures furent collationnées. Les autres interventions, d'après mes relevés, touchent la